

Les Objectifs du PLAN LOIRE 2006-2013

Le projet Loire Estuaire avait dès l'origine en 1994 pour Ambition de « Reconstruire un fonctionnement équilibré de l'estuaire de la LOIRE », avec diverses orientations notamment axées sur la protection des populations contre les risques naturels et le relèvement de la ligne d' eau d' étiage. Un défi volontariste allant de pair avec celui de la Métropole Nantes St-Nazaire qui veut poursuivre son développement économique dans la zone portuaire de Donges et le futur aéroport de Notre-Dame des Landes.

Depuis son origine il y a 15 ans, il n'y a aucune amélioration tangible, mais une accélération visible et perceptible de la détérioration globale de la LOIRE Estuarienne et de ses affluents, et notamment sur le bief fluvio-maritime, entre Nantes et ST Florent le Vieil.

Organismes en charge du projet:

- ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

L'Établissement Public est un outil de solidarité à l' échelle du bassin de la Loire qui a pour rôle de promouvoir une action globale et solidaire des collectivités ligériennes par la réalisation directe ou le soutien financier d' actions en matière d' aménagement et de gestion des eaux, et de développement économique,

- AGENCE DE L'EAU

Établissement public de l' Etat – ministère chargé de l' environnement – l' agence de l' eau s' engage depuis plus de 40 ans aux côtés des élus et des usagers de l' eau pour la qualité de l' eau et des milieux aquatiques,

- LE GIP LOIRE-ESTUAIRE

Dans le Plan Loire Grandeur nature 2007 / 2013, la Loire estuarienne de la Maine à la mer est «plate-forme/grand projet».

Le Groupement d' Intérêt Public Loire Estuaire en est le «Pilote» Il est chargé à ce titre de proposer une approche prospective cohérente et durable du territoire estuarien déclinée en 3 missions : poursuite, développement et diffusion de la connaissance et des suivis sur la Loire et son estuaire ; - études de restauration à long terme de l' estuaire en aval de Nantes ; animation du SAGE.

- CORELA

Association loi 1901, à but non lucratif, créé en 1992 à l' initiative du Conseil Régional des Pays de la Loire, soutenu par Les Conseils Généraux de Loire-Atlantique et de Maine-et-Loire. Contribuer à préserver et valoriser les paysages ligériens, informer et sensibiliser» sont les missions fondatrices du Conservatoire.

Ces différents organismes sont administrés par des représentants locaux que vous avez élu et que vous connaissez. A ce jour, nous les avons presque tous rencontrés à une ou plusieurs reprises.

Sous l' autorité du Préfet de Région Pays de Loire ils ont pour cadre de travail la Directive Territoriale d' Aménagement du territoire

- VNF

,Établissement public créé en 1991,Voies navigables de France gère, exploite, modernise et développe le plus grand réseau européen de voies navigables.Il assure la maîtrise d'oeuvre,

Plan Loire Grandeur Nature

CIAT de Janvier 1994 (Comité Interministériel)

PRINCIPAUX OBJECTIFS DES TRAVAUX

- améliorer la capacité d'écoulement des crues
- enrayer l'enfoncement de la ligne d'eau d'étiage
- préserver ou restaurer la diversité biologique des milieux naturels (restaurer la libre circulation des poissons, éviter la fermeture de certains milieux)

Depuis 1994, le Plan Loire Grandeur Nature a doté les services gestionnaires du lit de la Loire de moyens conséquents pour l'entretien et la restauration de son lit

EPL:

Action globale et solidaire des collectivités du bassin de la Loire

SAGE :

Planification et de coordination territoriale de la gestion de l'eau

« Pilote »

GIP Loire Estuaire (Groupement d'Intérêt Public)

- Observation et de communication de la Maine à la mer
- Restauration de l'estuaire en aval de Nantes
- Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'estuaire de la Loire
- **Restauration des zones humides estuariennes la Loire entre Nantes et les Ponts-de-Cé**
- le Comité d'Estuaire

Agence de l'Eau
d'otations financières

CORELA

Mise en œuvre des Contrats de Restaurations Entretien actions sur les milieux aquatiques et zones humides.

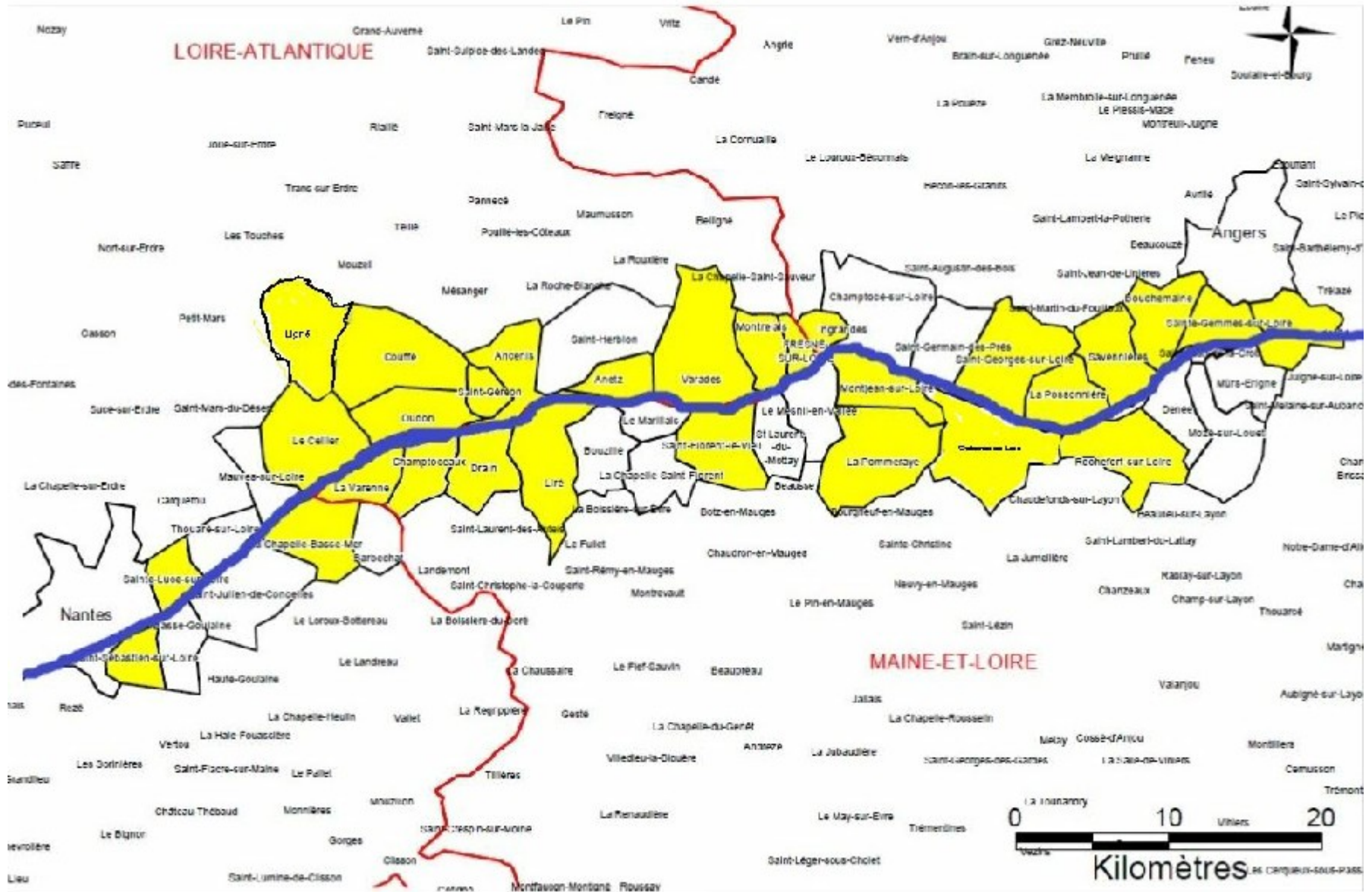
DCE (Directive Cadre sur l'Eau)

- une logique de résultats pour tous les milieux,
- un objectif de « bon état » des milieux aquatiques en 2015, apprécié en particulier par la qualité des écosystèmes (bon état écologique),
- l'identification des usages de l'eau et l'évaluation de leur importance économique,
- la transparence des coûts : qui paye quoi et pour quoi ?
- la participation de tous les acteurs, avec en parallèle l'information et la consultation du public.

Les Décideurs du Plan Loire III

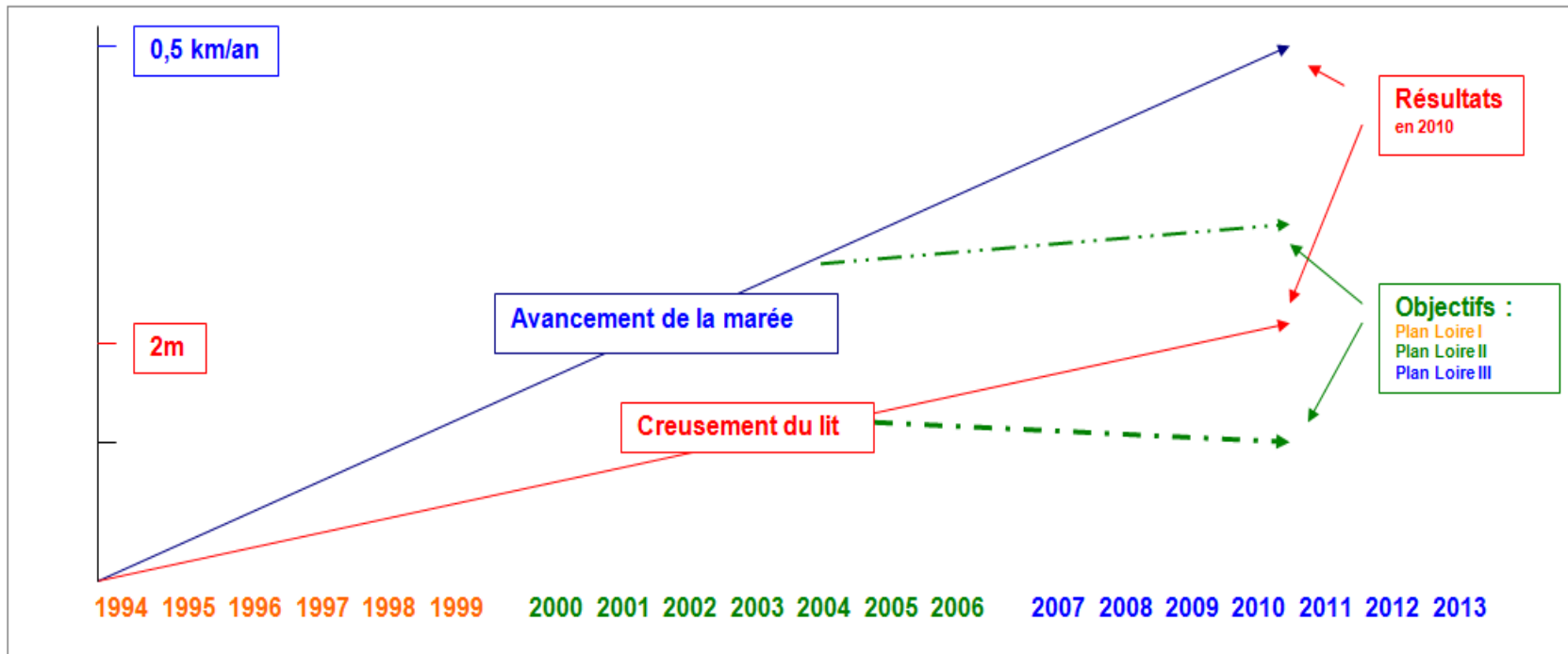
EPL	Agence de l'Eau	SAGE	GIP
LE SCORNET Jean-Pierre DOUGE Christophe DENIAUD Bernard CHEVALIER Roger	CHEVALIER Roger DOUGE Christophe DENIAUD Bernard	COUTURIER Christian BELLEIL Jean-Pierre DOUGE Christophe CHEVALIER François	GROVASLET Philippe PRUDHOMME LACROIX Bernard BONA Pierre
SGAR Centre	CORELA	DDTM	SGAR Pays de Loire
BESSIN Pierre	DOUGE Christophe LE Nevez Brigitte	BOURSIN Jean-Christophe VNF PICHON Nicolas	PREFET GALLIARD de LAVERNEE Christian MUSARD Denis

Carte des communes soutenant le CLD



Le Plan Loire III 2007 – 2013 en Pays de la Loire

Evolution constante et sans inflexion des nuisances



Est-ce velléitaire d'espérer une amélioration.... 20 ans après la décision de réparer les conséquences de nos erreurs ?